

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

FERMETURE DES ÉCOCENTRES DE LA HAUTE-YAMASKA



Granby, 24 mars 2020 – À la suite de l'annonce de la fermeture des entreprises dites non essentielles par le gouvernement du Québec, la Corporation de gestion des matières résiduelles de la Haute-Yamaska (COGEMRHY) et la MRC de La Haute-Yamaska ont pris la décision de fermer dès aujourd'hui les écocentres à Granby et Waterloo jusqu'à nouvel ordre.

Cette mesure s'ajoute aux autres déjà mises en place afin de stopper la progression de la COVID-19. « En fermant l'accès à nos installations, nous éliminons un lieu potentiel de propagation du virus, la COGEMRHY et la MRC prennent toutes les précautions nécessaires pour préserver la santé et la sécurité de la population ainsi que du personnel », précise M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

Conséquence de cette pause d'une durée indéterminée, la COGEMRHY a dû procéder à la mise à pied de 18 employés. « Ce n'est pas une décision qui a été prise de gaieté de cœur, mais étant donné que nous devons faire tout ce qui est possible pour limiter la propagation de la COVID-19, c'était la chose à faire », explique M. Marc-Antoine Bazinet, directeur général de la COGEMRHY.

La COGEMRHY et la MRC suivent l'évolution de la situation de près. En temps et lieu, la population sera informée de la réouverture des installations. D'ici là, les citoyens et entreprises de la Haute-Yamaska sont invités à conserver à la maison les matières destinées aux écocentres. Les deux organisations font également appel au civisme de la population afin que des matières ne soient pas laissées devant les entrées des écocentres ni déposées dans la nature.

Pour faire un tri adéquat des matières résiduelles et obtenir la liste des matières acceptées aux écocentres, consultez le site Web GENEDEJETER.COM.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239

